**Zeitschrift:** Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense

des intérêts jurassiens

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts jurassiens

**Band:** 72 (2001)

Heft: 4

Artikel: Réponse du Conseil municipal à l'article de M. John Vuillaume

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-824248

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 28.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## LES INTÉRÊTS DE NOS RÉGIONS

A la suite de l'article de M. John Vuillaume paru dans «Les Intérêts de nos régions» no 3 de septembre 2001, intitulé «Moutier face à son histoire», le Conseil municipal prévôtois a souhaité apporter une réponse et des compléments d'information, que nous publions ci-dessous.

# Réponse du Conseil municipal à l'article de M. John Vuillaume

«Les citoyennes et les citoyens de Moutier, et en particulier ses élites, ne semblent que peu concernés par l'histoire de leur ville (...) Les autorités locales posent d'autres priorités et on peu fait pour façonner et véhiculer une image satisfaisante et marquante de leur cité (...) Moutier ne semble pas avoir d'identité parce qu'elle n'a pas d'histoire (...) L'identité prévôtoise semble basée sur le combat de l'appartenance cantonale plus que sur l'évolution du terreau socio-économique régional. Le monde politique et culturel prévôtois en est principalement responsable (...) Le manque d'intérêt patent que suscite le Musée du Tour automatique auprès des autorités politiques de la ville est malheureusement si perceptible qu'il nuit au développement.

(John Vuillaume, «Moutier face à son histoire», paru dans «Les Intérêts de nos régions», no 3, septembre 2001).

C'est en lisant l'article de M. John Vuillaume, dont nous citons un extrait en préambule, que nous avons appris le prétendu manque d'intérêt pour l'histoire locale que l'on prête injustement aux autorités municipales. En complément à cet article, qui nous paraît quelque peu

lacunaire, le Conseil municipal tient à rappeler les faits suivants :

- M. Roger Hayoz, fondateur et actuel conservateur du Musée, vient de recevoir le prix de la ville (fr. 3'000.-) pour sa contribution majeure à la promotion de la Prévôté;
- la Fondation du Musée à été créée à l'initiative de la Municipalité de Moutier (participation au capital pour fr. 30'000.-);
- une partie de la collection du Musée a été rassemblée sous l'égide de la Société

d'embellissement (SEDM), institution subventionnée par la Municipalité (fr. 4'000.- par année);

- le Conseil municipal a constamment mis du personnel à disposition du Musée et de son conservateur dans le cadre des travaux communaux d'occupation pour personnes sans emploi;
- le Conseil municipal est très préoccupé par l'avenir du Musée ; il lui a toujours apporté son soutien (subvention annuelle de fr. 10'000.—) et se déclare prêt à



# Le courant pour tous

DELEMONT (6l. (032) 421 33 33 (032) 421 32 00

PORRENTRUY Tél. (032) 465 31 31 Fax (032) 465 31 41

# LES INTÉRÊTS DE NOS RÉGIONS

entrer en matière sur une aide plus substantielle dès lors que le Conseil de Fondation aura réussi à se mettre d'accord sur une conception unique de développement (agrandissement du site actuel ou déménagement);

- le Conseil municipal espère pouvoir compter, le moment venu, sur l'appui de M. Charles Kleiber, secrétaire d'Etat à la Science, avec lequel il s'est entretenu de la question de l'avenir du Musée;
- le Conseil municipal souligne à chaque occasion l'importance centrale de Moutier et de son musée, dans l'histoire industrielle de ce pays, (textes publiés par le Conseil municipal dans de très nombreuses et diverses revues);
- les objets de valeur offerts à la Municipalité ont été confiés à M. Hayoz et mis en dépôt dans son musée;

- l'aide conservateur actuel, M. Eric Siegenthaler, est un ancien membre du Conseil municipal;
- la Municipalité a pris une part active, en collaboration avec M. Hayoz, à la mise sur pied, en 1998 à Moutier, de l'exposition «150 ans d'Etat fédéral - 150 ans de patrimoine industriel»;
- la ville de Moutier est la seule commune du Jura historique à avoir participé activement aux cérémonies de commémoration du millénaire de la donation de l'Abbaye de Moutier-Grandval au Prince-Evêque de Bâle, en mettant sur pied, en collaboration avec les cantons de Berne et du Jura, la cérémonie officielle d'ouverture, en s'assurant notamment la contribution scientifique de M. Jean-Daniel Morerod, professeur d'histoire à l'Université de Neuchâtel, en éditant une

plaquette et en organisation une exposition historique et didactique (fr. 47'000.-);

- le Conseil municipal a décerné à deux reprises le «Prix de la ville pour travaux universitaires» à des mémoires de licence en histoire et en histoire de l'art consacrés à Moutier et à son patrimoine historique et culturel («La crosse de St-Germain» de Sarah Stékhofer, «Les fresques de la Chapelle de Chalières» d'Aline Rais) prix fr. 3'000.-;
- les autorités ont mis sur pied en 2000 une autre manifestation historique : le cinquantième anniversaire de l'accession de Moutier au rang de Ville (fr. 16'900.-);
- le Conseil municipal a été reçu in corpore, en 1999, par les responsables de la British Library de Londres, qui lui ont donné l'occasion d'admirer un des trésors de l'histoire prévôtoise : la fameuse Bible de Moutier-Grandval;
- le maire et certains conseillers municipaux ont souvent le privilège d'accorder des entrevues à des étudiants qui rédigent des travaux de diplômes ou des mémoires de licence consacrés à Moutier et qui, dans ce cadre, prennent l'initiative toute naturelle d'interviewer les représentants des autorités;
- «l'évolution du terreau socio-économique régional» préoccupe les autorités prévôtoises. L'an dernier, dans une enquête portant sur l'attractivité économique des communes du Jura bernois, l'Union du commerce et de l'industrie du canton de Berne relevait tout particulièrement «l'engagement, le dynamisme, l'efficacité et le professionnalisme» dont font preuve les autorités politiques et les administrations des communes francophones. Cette étude, qui elle, reposait sur une base scientifique, a abouti à un classement. Moutier s'y trouvait en tête!

Ces affirmations ont probablement échappé à M. Vuillaume ; ce que nous regrettons beaucoup. Si des documents officiels (plaquette du millénaire, textes et discours des autorités, etc.) pouvaient être utiles à ce dernier pour la préparation de sa thèse en histoire ou à l'ADIJ pour son information, la Chancellerie municipale les produira très volontiers. En outre, le maire et les conseillers municipaux se tiennent à disposition pour tout renseignement complémentaire.



